

Appel à candidature pour mastère spécialisé « Sciences de préservation du patrimoine culturel au Maroc »

APPEL A CANDIDATURES 2010-2011

Master spécialisé

” Sciences de Préservation du patrimoine culturel au Maroc ”

Ce Master bénéficie du soutien financier de la commission européenne dans le cadre du programme Tempus IV.

PRINCIPAL OBJECTIF

Former de jeunes étudiants dans des disciplines répondant aux besoins des professionnels du patrimoine culturel et aptes à innover dans ce secteur prometteur pour le développement économique, culturel et social du pays.

PROGRAMME

- Les trois premiers semestres de la formation seront consacrés aux méthodes et techniques d’investigation scientifique des matériaux du patrimoine culturel, à la maîtrise des différentes techniques de numérisation du patrimoine culturel écrit, graphique et bâti, à l’acquisition des compétences techniques de préservation et de restauration ainsi qu’à la gestion et management des projets du patrimoine culturel.
- Le dernier semestre sera complètement dédié au stage de fin d’étude dans des institutions nationales et/ou européennes spécialisées du patrimoine culturel. Ces stages seront financés dans le cadre du projet Tempus.

PARTENAIRES DU MASTER

Au Maroc :

- – Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
- – Université Cadi Ayyad, Marrakech
- – Université Moulay Ismaïl, Meknès
- – Institut National des Sciences de l’Archéologie et du Patrimoine, Rabat
- – Agence pour la Dédensification et la Réhabilitation de la médina de Fès (ADER)
- – Pôle de compétences patrimoine culturel

En Europe :

- – Université Aristotle de Thessalonique, Grèce

- – Université d’Avignon et de Vaucluse, France
- – Université Cà Foscari de Venice, Italie
- – European Chemistry Thematic Network Association

LIEU DE LA FORMATION

- – Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
- – Université Cadi Ayyad, Marrakech
- – Université Moulay Ismail, Meknès
- – Institut National des Sciences de l’Archéologie et du Patrimoine (INSAP), Rabat

SECTEURS D’EMBAUCHE

- – Secteurs publics qui s’occupent de la gestion administrative et technique du patrimoine culturel ;
- – Entreprises de sauvegarde et de restauration du patrimoine culturel ;
- – Laboratoires et centres de recherche spécialisés dans le domaine du patrimoine culturel ;
- – Entreprises des industries culturelles.

CONDITIONS D’ELIGIBILITE :

- – Titulaires d’une licence en Sciences de la Matière (SMC et SMP) ou équivalent
- – Lauréats de l’Institut National des Sciences de l’Archéologie et du Patrimoine (INSAP)
- – Avoir une assez bonne connaissance de l’anglais.

MODALITES DE SELECTION

- – Etude du dossier et entretien

Constitution du dossier :

- – Lettre de motivation adressée à : Pr R. BENSLIMANE, BP2427, Fès
- – Photocopies légalisées des diplômes universitaires obtenus
- – Photocopies légalisées des relevés des notes des années universitaires
- – Curriculum vitae
- – Photocopie de la CIN
- – 2 Photos d’identité récentes
- – 2 enveloppes timbrées portant l’adresse du candidat

Dépôt du dossier de candidature : (à Fès, Meknès, Marrakech ou Rabat)

– Dépôt à l’Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Fès : Pr R. BENSLIMANE

Adresse : Quartier Industriel Ain CHKEF, Route Ben Souda, Fès,

– Dépôt à la Faculté des Sciences de Meknès : Pr M. HADDAD

Adresse : BP 11201 Zitoune, Meknès 50 000.

– Dépôt à l’Université Cadi Ayyad de Marrakech : Pr B. TANOUTI

Adresse : Université Cadi Ayyad, Bd. Prince Moulay Abdellah, BP : 511, Marrakech

Dépôt à l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine : Pr A. BEN-NCER

Adresse : BP 6828, Madinat al Irfane, Avenue Allal El Fassi, Angle rues 5 et 7, Rabat-Instituts.

Lancement de l'appel à candidatures : 15 Juillet 2010.

Dernier délai de dépôt du dossier de candidature : 10 Septembre 2010.

Pour plus d'information : r.benslimane1@gmail.com

des diplômes exigés pour participer au concours d'accès au Cycle Supérieur de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (B.O. n° 4735 du 18 octobre 1999) et justifiant de quatre années de services effectives, dans le secteur public ou privé, après l'obtention de l'un des diplômes visés ci-dessus.

3- DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Retirer le dossier à remplir auprès du Secrétariat de la Direction des Études ou à télécharger du site Web de l'Institut : www.inau.ac.ma;
- Demande manuscrite de participation adressée au Directeur de l'INAU ;
- Autorisations de se présenter au concours et de poursuivre les études délivrées par l'administration d'origine (pour les fonctionnaires) ;
- Un justificatif de quatre (4) années de services effectives après l'obtention du diplôme;
- Photocopies certifiées conformes des diplômes ;
- Curriculum Vitae;
- 1 extrait d'acte de naissance (daté de moins de 3 mois);
- 4 photographies d'identité (petit format);
- Photocopie certifiée conforme de la CIN ;
- 3 enveloppes timbrées avec adresse ;
- Certificat médical délivré par les services du secteur de la Santé Publique.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 25 juin 2010.

4- ANNONCES DES RESULTAS

Les résultats définitifs du concours seront affichés à l'INAU, le jeudi 19 juillet 2010 et seront annoncés sur le site Web : www.inau.ac.ma.

Pour plus de renseignements et pour le dépôt des dossiers de candidature au concours, prière de contacter la Direction des Etudes de l'INAU.

**Charii Allal El Fassi, Madinat Al Irfane, B.P 6215- Rabat-Instituts- Rabat
Tél. :0537 77 16 24 / 0537 77 17 02. Fax : 0537 77 50 09**